

ARTICLE PREMIER.

EXPECTORANS.

§. I.

LES expectorans sont distingués en plusieurs especes, en raison de la maniere dont ils agissent sur le p^{ou}mon; distinction essentielle relativement aux différentes causes des maladies de cet organe qui viennent du défaut de l'excrétion pulmonaire. Car ce défaut d'excrétion peut avoir lieu par spasme, secheresse, irritation, chaleur: alors il faudra des moyens inviscans, mucilagineux, relâchans, légèrement antispasmodiques & calmans. Tels sont les béchiques, qui agissent d'une maniere très-douce, en relâchant, en détruisant le spasme, & en fournissant de la sérosité à la trachée-artère, aux bronches & aux p^{ou}mons. Lorsque les maladies de ces organes dépendent d'autres causes, les béchiques seroient nuisibles, & il faut des moyens plus actifs, comme sont les expectorans forts, & les expectorans moyens. Nous allons détailler dans chaque article les circonstances qui les exigent.

§. II.

1°. Racines expectorantes.

Il y en a d'exotiques & d'indigenes: les exotiques sont le polygala de Virginie & le capillaire de Canada.

Polygala de Virginie.

Le polygala de Virginie ou sénéka, *polygala senega*, L., est une plante commune en Amérique, & surtout en Virginie. Sa racine n'a point d'odeur, est très-âcre au goût, & excite une abondante excrétion

de salive. Elle ne contient point de principe mobile, ni d'huile essentielle; mais un principe gommeux assez abondant, & un principe résineux plus fort & plus stimulant que le gommeux. Aussi les préparations vineuses & spiritueuses de cette racine sont-elles plus fortes & plus actives que les préparations aqueuses.

Il n'y a guere que soixante ou quatre-vingts ans que ce médicament est connu. M. Tennent, médecin écossais, pratiquant la médecine en Virginie, ayant vu que cette racine étoit l'antidote de la morsure du serpent à sonnettes, dont le poison produit des pleurésies & des péripneumonies inflammatoires, crut qu'elle pourroit réussir dans ces mêmes maladies produites par d'autres causes, & les effets répondirent assez souvent à son attente. L'usage qu'il en porta dans sa patrie, se répandit ensuite dans les autres pays & en France, où ce remède n'est cependant pas encore autant employé qu'il le mérite. M. Bouvart est un des premiers qui s'en soit servi, & qui l'ait recommandé.

Le polygala de Virginie ne convient pas dans les maladies inflammatoires; il les augmenteroit nécessairement, comme l'ont vu ceux qui l'ont tenté dans ces cas: ainsi il faut l'éloigner toutes les fois qu'il y a beaucoup de douleurs, oppression avec fièvre très-violente, chaleur sécheresse, crachement de sang. Mais il est très-utile dans les maladies catarrhales avec oppression, sans crachement de sang, ou lorsqu'il n'est que léger, quand la langue n'est point sèche ni rouge, que le pouls n'est point fort, mais développé, ou affaissé & embarrassé; dans les embarras, même sanguins, du poumon, lorsqu'ils ne sont point accompagnés d'inflammation: on fait précéder, s'il est nécessaire, une ou deux saignées, & des expectorans moins forts. Il convient aussi dans le commencement de l'hydropisie de poitrine & du poumon; dans le cas où un mucus glairus & très-épais engorge les bronches, comme dans les toux catarrhales & les asthmes humides; dans les hydropisies de poitrine non

avancées, & qui sont la suite des maladies inflammatoires du poulmon & de la pleure, ce qui arrive souvent; alors donné dès le commencement, le polygala réussit très-bien. Il est aussi très-utile dans les tubercules pulmonaires naissans, & dans les épanchemens sanguins de la poitrine. Ce remede paroît augmenter la force absorbante du poulmon.

Mais il y a un autre cas, qui n'a point été indiqué par M. Bouvart, ni par les autres praticiens, dans lequel le polygala est comme spécifique; c'est la suppuration du poulmon & de la pleure. Quand cette maladie est lente, il est inutile, n'empêche pas la marche de la phthisie, & même peut l'accélérer. Mais il est précieux dans les phthisies aiguës, c'est-à-dire, celles qui sont la suite des maladies inflammatoires de la poitrine, ou qui résultent d'un dépôt critique formé dans cette partie à la suite des différentes fievres aiguës. Ces phthisies sont appellées *aiguës*, parce qu'elles sont la suite des maladies aiguës, & à cause de la rapidité de leurs progrès; car elles tuent en cinquante ou soixante jours; au lieu que les phthisies lentes peuvent durer une année entiere, & quelquefois durent plusieurs années. Il faut donc dans les phthisies aiguës, après avoir fait précéder quelques saignées & les expectorans doux, venir bientôt au polygala, qui facilite l'expectoration, & cicatrise promptement le foyer purulent. Au bout de quatre ou cinq jours la fievre lente & l'oppression diminuent, les frissons irréguliers ne se font plus sentir, & le malade recouvre la santé. Cet effet, qui n'a pas encore été remarqué, m'a été confirmé par des expériences très-nombreuses.

Le polygala de Virginie n'est pas seulement expectorant, il est encore purgatif, diurétique, sudorifique, & utile sous ces rapports, au commencement de quelques hydropisies, soit d'organes, soit de capacités, dans quelques affections rhumatisantes lentes; mais, dans ces cas, il est inférieur à d'autres

moyens : sa principale propriété est d'être un fort expectorant.

On le donne en décoction aqueuse ou vineuse , ou en poudre. La décoction aqueuse se fait avec trois gros de cette racine dans deux pintes d'eau , qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une chopine , à boire dans le courant de la journée. On peut y joindre quelque sirop balsamique , comme celui de tolu , ou l'oxymel scillitique. Le vin se prépare en mettant deux ou trois gros de cette racine concassée , digérer dans une chopine de vin pendant vingt-quatre heures ou trente-six heures. C'est là la meilleure maniere d'employer le polygala de Virginie , & celle qu'emploient les Virginiens , & que recommande M. Tennent. On y ajoute une once ou une once & demie d'oxymel scillitique , & un gros ou un gros & demi de baume de copahu ou de térébenthine. La dose de ce vin est d'une cuillerée d'heure en heure , ou de deux onces toutes les trois heures : quelquefois il fait vomir , & excite les selles. Voici une formule expectorante très-énergique , dont le polygala fait la base :

Prenez. Décoction aqueuse de polygala , . . . 4 onces.
 Oxymel scillitique , I once.
 Gomme ammoniacque qu'on fera dis-
 soudre dans l'oxymel , I gros.

On en donne une cuillerée de deux heures en deux heures. La poudre de polygala s'emploie rarement , parce qu'elle n'est pas aussi efficace : la dose est de dix ou douze grains , un scrupule , un demi-gros ou un gros , incorporé dans quelque excipient solide , ou étendu dans une potion.

Quelques auteurs ont cru que le *poligala, vulgaris* , L. , pouvoit équivaloir à celui de Virginie ; mais il ne le peut pas , quand même on doubleroit & tripleroit la dose. M. Duhamel , & autres qui l'ont recommandé , n'ont pas probablement fait sur cela les épreuves suffisantes. Ce n'est pas la racine que l'on

emploie , mais le suc exprimé de la plante entière , à la dose de trois ou quatre onces , deux fois dans la journée. On a aussi recommandé le *poligala vulgaris* pour dissiper les maladies laiteuses , mais cette vertu n'est pas encore bien constatée.

Capillaires.

Les capillaires sont des plantes qui approchent des graminées , & dont on distingue plusieurs especes ; savoir , les odorans , & ceux qui ne le sont pas. Ceux-ci sont le *polytricum* , le *ruta muraria* & la scolopendre. Les capillaires odorans sont celui de Montpellier , *adiantum capillus veneris* , L. , & celui du Canada , *adiantum pedatum* , L. Ce sont aussi ceux qu'on préfère dans la pratique. Ils contiennent un principe sucré , auquel ils doivent leur vertu béchique & expectorante. On les donne en infusion , ou en sirop qui se prépare par une forte infusion de ces plantes & le sucre , quand il y a toux d'irritation , & qu'il faut exciter l'expectoration par des moyens doux : on étend ce sirop dans d'autres infusions ou décoctions appropriées.

Arum.

C'est une plante très-commune dans nos bois , *arum maculatum* , L. Sa racine est bulbeuse & sans odeur ; mais quand on la mache , elle excite , au bout d'un certain temps , une sensation vive d'âcreté , & sollicite une abondante excrétion de salive , à-peu-près comme le *polygala* de Virginie. Elle contient un principe résineux moins abondant , mais plus stimulant & plus âcre que le principe gommeux , un principe farineux , & un principe volatil , dans lequel réside principalement l'âcreté de cette plante. Les anciens connoissoient ce médicament , & l'employoient beaucoup : son utilité a été reconnue dans tous les temps , & l'est encore. C'est en effet un excellent atténuant ,

désobstruant, expectorant, très-utile dans les anciens catarrhes, les toux glaireuses très-rebelles, les oppressions par infiltration de sérosité, dans les suites des pleurésies & péripleurites catarrhales, à la fin des coqueluches, quand il n'y a plus d'irritation, & qu'il ne reste qu'une matiere glaireuse à fondre.

Comme désobstruant & fondant, l'arum est employé dans les engorgemens des visceres du bas-ventre, du foie, de la rate, du mésentere, dans les glaires de l'estomac & des premieres voies. Il est très-avantageux aux personnes pituiteuses qui éprouvent des langueurs stomachales, des coliques & des vents causés par des matieres glaireuses, des hoquets & des vomissemens qui dépendent de l'irritation du cardia par la même cause. Il est utile aussi dans les hypochondriacismes lents, les maladies écrouelleuses, le carreau, les engorgemens qui suivent les fievres quartes, &c.

La racine d'arum s'emploie en décoction, à la dose d'un demi-gros, un gros, un gros & demi ou deux gros, & même d'une demie-once, mais cette dose est forte, dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié. Elle entre ainsi dans les décoctions fortement apéritives. Mais la meilleure maniere de l'employer, c'est en poudre, qu'on délaie dans quelque potion, ou qu'on incorpore dans quelques électuaires ou bols convenables. Par exemple, on en met quatre ou six grains dans une cuillerée de vin, &c., ou quinze ou dix-huit grains dans cinq ou six onces de potion, pour augmenter la vertu incisive du polygala; ou huit, dix ou douze grains par jour dans des bols fondans. On peut en donner ainsi vingt-quatre grains, un demi-gros ou un gros par jour, en plusieurs prises. Mais il ne faut pas forcer la dose, parce qu'elle feroit vomir. Cette racine fait la base de la poudre d'arum composée, dans laquelle entrent aussi quelques substances toniques, & qui conviennent quand il faut en même temps donner du ton & fondre, comme à la fin des fievres quartes, dans les hydropisies, sur-tout d'organes: la

dose est de douze , quinze , vingt ou trente grains & plus par jour.

Réglisse.

La réglisse , *glycyrrhiza echinata* , L. , est une plante légumineuse , dont la racine est légèrement aromatique , contient un principe sucré auquel elle doit sa vertu , & un principe légèrement amer. Elle est employée comme un expectorant béchique , dans le cas de catarrhes tenus , de toux un peu inflammatoires , de chaleur de poitrine , &c. On prend un gros de cette racine dépouillée de son écorce , & sèche , car elle est meilleure alors que quand elle est fraîche ; on la concasse , & l'on verse dessus une livre d'eau bouillante , ce qui fait une infusion agréable : au lieu que la décoction extrayant le principe résineux , prend un goût amer & désagréable. Le suc de réglisse simple se prépare par une forte décoction de cette racine fraîche , qu'on fait ensuite évaporer. Ce suc est amer , & contient un principe empyreumatique. C'est un expectorant assez fort , qui ne convient pas quand il y a irritation , & qu'il faut exciter l'expectoration d'une manière douce ; mais il peut être utile dans les toux catarrhales invétérées , &c.

Iris de Florence.

La racine sèche d'iris de Florence , *iris Florentina* , L. , a une odeur agréable , & très-analogue à celle des fleurs de violette ; un goût un peu âcre & amer : elle contient , outre un principe gommeux & un peu résineux , une substance farineuse très-abondante , & une très-petite quantité d'huile essentielle.

Les anciens & les médecins des derniers siècles employoient beaucoup cette racine comme apéritive , incisive & tonique , dans les engorgemens glaireux du poumon , l'asthme humide , la coqueluche , les anciens catarrhes , les langueurs d'estomac , les dévoiemens séreux ,

séreux, &c. ; mais elle est à présent peu d'usage dans ces cas , parce que nous avons des moyens plus efficaces. Cependant quelques praticiens s'en servent encore dans les maladies des enfans , quand il y a dévoïement & coliques, parce qu'ils la regardent comme calmante , & propre à absorber les acides ; je ne lui ai jamais trouvé ces vertus. Quoi qu'il en soit , voici comme on l'emploie alors : dans une potion convenable , on met six ou huit grains de cette racine en poudre , avec autant de sucre , & quelques grains de terre absorbante. On en fait aussi , avec un gros ou un gros & demi , une infusion qui sert d'excipient à d'autres moyens convenables.

Les autres racines béchiques sont celles de guimauve , de mauve , de grande consoude , & autres , qui doivent leur propriété à leur principe mucilagineux. Il y en a aussi de fortement expectorantes dont nous avons déjà parlé : telles sont l'aunée , qui est une des meilleures , & sur-tout la scille & ses préparations. Elles sont très-utiles à la fin des fluxions de poitrine catarrhales , dans les infiltrations séreuses pulmonaires , dans les hydropisies de poitrine avancées , où la scille réussit mieux que le polygala de Virginie.

2°. Feuilles expectorantes.

Ce sont celles des plantes borraginées , sur-tout de bourrache & de buglose , qui sont des expectorans moyens. C'est principalement leur suc que l'on emploie à la fin des péripleumonies , sur-tout bilieuses , & au commencement même des pleurésies & péripleumonies catarrhales. La dose est de sept ou huit onces par jour. Il facilite l'expectoration , font l'humeur bilieuse & catarrhale , & avance en même temps par la peau & les urines.

Les autres feuilles expectorantes sont celles de germandrée , de menthe , & sur-tout d'hysope & de marrube , qui entrent dans presque toutes les infusions vulnéraires d'usage contre la phthisie pulmonaire.

Elles contiennent un principe odorant assez agréable , ont un goût aromatique légèrement amer , & donnent un peu d'huile essentielle. Elles sont légèrement toniques , incisives , facilitent l'expectoration , sans agir d'une manière trop vive , & sont ainsi très-utiles dans la phthisie , pour diminuer la viscosité de l'expectoration , déterger & cicatriser le foyer purulent. Alors on prend une pincée de sommités d'hysope & de marrube , (M. de Haen dit s'être fort bien trouvé de celui-ci en pareil cas) , on fait infuser dans un bouillon , & on ajoute souvent de la bourrache , de la scolopendre & du miel , ce qui forme une infusion vulnéraire très-appropriée.

Camphrée.

La camphrée , *campharosma Monspeliaca* , L. , ainsi appelée à cause de son odeur , qui approche de celle du camphre , est très-aromatique , propre à titiller doucement les bronches , & à inciser les matières qui les embarrassent. Elle est très-utile au commencement des asthmes , même secs & convulsifs ; quand une humeur rhumatisante ou goutteuse s'est portée sur la poitrine , & y exciteroit des maladies inflammatoires , si on employoit des moyens plus actifs ; dans les catarrhes un peu âcres , &c. C'est ainsi qu'elle est très-employée en Languedoc & à Montpellier. Ces feuilles se donnent en infusion théiforme , à la dose d'une ou deux pincées , dans de l'eau bouillante à vaisseau fermé.

3°. Fleurs expectorantes.

Les fleurs expectorantes sont toutes béchiques ; telles sont celles des plantes labiées , celles de violette , de tussilage , de sureau , de coquelicot , &c. Elles sont légèrement aromatiques , incisives & mucilagineuses , & leur infusion est très-usitée dans les maladies de poitrine. On donne souvent la préférence à celles de sureau , parce qu'outre leur propriété béchique , elles

en ont aussi une légèrement calmante. Il en est à-peu-près de même des fleurs de coquelicot. Celles de bouillon blanc & de tussilage sont employées, quand il faut empâter une pituite très-âcre, comme dans le cas de catarrhe tenu, séreux & très-âcre. Celles de bouillon blanc contiennent aussi un principe légèrement narcotique, qui doit les faire préférer dans quelques circonstances.

4°. Fruits expectorans.

Ils sont aussi tous béchiques; tels sont les jujubes, les sébestes, les dattes, les figues & les raisins de Corinthe. Tous contiennent un principe sucré auquel ils doivent leur propriété expectorante, inviscante, légèrement incisive. Ils entrent dans les décoctions pectorales, quand il faut relâcher le tissu pulmonaire, invisquer une pituite très-âcre, en faciliter doucement l'expectoration, & sont ainsi très-utiles dans les maladies du poumon. On emploie pour ces décoctions une pinte & demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte. On y fait entrer séparément N°. 3, quatre dattes, ou N°. 8, dix ou douze jujubes; ou bien on en met plusieurs ensemble, comme N°. 1, deux dattes, N°. 6, huit jujubes, autant de sébestes, & N°. 1, deux figues. La dose des raisins de Corinthe est d'une ou deux onces pour la même quantité de véhicule: ces décoctions ont un goût fort agréable.

Les sémences expectorantes sont celles de lin, de psyllium, &c.; mais elles sont peu employées sous ce rapport.

Les sucS expectorans sont ceux de réglisse, les sucS gommo-résineux que nous avons déjà examinés, comme la gomme ammoniacque, qui est excellent fondant, sur-tout de la pituite pulmonaire, & qui en facilite la sortie par l'expectoration, la gomme arabique & la gomme adragant, dont il sera parlé ailleurs.

§. III.

On doit donc distinguer trois especes d'expectorans savoir , les béchiques , les moyens , & les expectorans très-forts. Ceux de la premiere espece sont les capillaires , la réglisse , les mucilagineux , comme les racines de mauve & de guimauve , les feuilles de ces plantes , celles de poirée , &c. , les fleurs de bouillon blanc , de sureau , de tussilage , de violette , de mauve ; les jujubes , les sébestes , les dattes , les figues , les raisins de Corinthe ; la gomme arabique & adragant , les sémences de lin & de psyllium. Ceux de la seconde sont la racine d'aunée , de livèche ; les feuilles des borraginées , leur suc ; les fleurs & les feuilles aromatiques. Ceux de la troisieme espece ou atténuans , sont l'ipécacuanha , le polygala de Virginie , l'arum , la scille , toutes les racines purgatives drastiques données à petite dose ; les feuilles anti-scorbutiques , comme le cochléaria , le cresson , &c. , & leur suc ; la racine de raifort & son suc ; les fruits résineux drastiques , comme la coloquinte ; les sucg gomme-résineux , sur-tout la gomme ammoniacque.

D'après cela , le regne végétal est encore plus riche en expectorans que le regne minéral , qui n'en a que de forts & d'atténuans , comme le soufre & ses préparations , les préparations antimoniales , sur-tout le kermès minéral & le soufre doré d'antimoine.

Le principe chymique , auquel les expectorans doivent leur vertu , est différent dans leurs différentes especes. Dans les atténuans , c'est un principe résineux ou gomme-résineux , comme dans le polygala de Virginie , l'arum , les purgatifs drastiques , & les sucg gomme-résineux.

Dans les moyens , c'est un principe nitreux comme dans les borraginées , & un principe aromatique , comme dans les feuilles & les fleurs des labiées. Enfin , dans les béchiques , c'est un principe saccharin , comme dans les capillaires , la réglisse , les dattes , jujubes ,

&c. ; ou un principe mucilagineux, comme dans les racines de mauve, de guimauve, les feuilles de ces plantes, celles de poirée, les fruits béchiques, les gommés arabeque & adragant.

Quant aux préparations pharmaceutiques expectorantes, nous avons, 1°. parmi les atténuans, les préparations de scille, la poudre d'arum composée, les pilules de Morton, qui sont faites avec les fleurs de benjoin, la gomme arabeque, le baume du Pérou, le baume de soufre anisé, le safran & les cloportes ; 2°. parmi les moyens, la conserve de buglose & de bourrache, le sirop qu'on prépare avec ces plantes, les conserves aromatiques, comme celles d'aunée, &c., le sirop de stéchas ; 3°. parmi les béchiques, le sirop de guimauve, de capillaire, les tablettes de guimauve, &c.

ARTICLE SECOND.

SIALAGOGUES.

CE sont, comme nous l'avons dit, des médicamens propres à exciter une sécrétion & une excrétion abondantes de salive ; ce qui se fait au moyen de l'irritation des glandes très-nombreuses qui se trouvent dans l'intérieur de la bouche, & sur-tout de la parotide. La salive est une humeur absolument nécessaire à la digestion ; de sorte qu'une excrétion forcée de cette liqueur, est très-désavantageuse, & produit la langueur de l'estomac, les mauvaises digestions, le marasme, l'hectisie & la fièvre lente. Cependant une excrétion forcée de salive est nécessaire dans toutes les maladies catarrhales de la bouche & des parties voisines, comme dans les engorgemens séreux des amygdales, de la parotide, du voile du palais, &c., par une matière séreuse & âcre ; dans les paralysies des yeux, & des différentes parties de la bouche. Il